

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA	
CANADA (un an).....	\$2.00
USA (un an).....	\$2.00
France (un an).....	\$2.00
Angleterre (un an).....	\$2.00
Indes (un an).....	\$2.00
Autres (un an).....	\$2.00
France (six mois).....	\$1.00
Angleterre (six mois).....	\$1.00
Indes (six mois).....	\$1.00
Autres (six mois).....	\$1.00
France (trois mois).....	\$0.50
Angleterre (trois mois).....	\$0.50
Indes (trois mois).....	\$0.50
Autres (trois mois).....	\$0.50

JOURNAL DES CAMPAGNES	
France (un an).....	\$1.00
Angleterre (un an).....	\$1.00
Indes (un an).....	\$1.00
Autres (un an).....	\$1.00
France (six mois).....	\$0.50
Angleterre (six mois).....	\$0.50
Indes (six mois).....	\$0.50
Autres (six mois).....	\$0.50
France (trois mois).....	\$0.25
Angleterre (trois mois).....	\$0.25
Indes (trois mois).....	\$0.25
Autres (trois mois).....	\$0.25

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes :

Six lignes et au-dessous 50c

Pour chaque insertion subséquente 12c

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion et de 8, 7, 6 et 5 centimes pour les annonces subséquentes. Réclames : 20 centimes la ligne.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

5 JUIN 1895.—No 45

CHRISTIANE

(SUITE)

Jean accepta avec empressement ; la légère voiture s'engagea dans la route sinueuse que ses lanternes éclairaient d'une faible lueur faisant tour à tour sortir de l'ombre pour une seconde ou deux, les arbres aux feuillages immobiles, les barrières rustiques, les chaumières endormies.

Il y a toujours quelque chose de solennel dans le silence de la nuit ; et d'ailleurs la scène à laquelle il venait d'assister était aux trois voyageurs le goût de choses banales. Ils causèrent peu pendant ce court trajet, mais Jean, en dépit de la tristesse qui l'avait impressionné tout à l'heure, sentait son cœur rempli d'une vague espérance.

Comme il prenait congé de M. de Marmennes, celui-ci l'arrêta d'un geste.

— Et votre parent ?... Est-il arrivé ? demanda-t-il avec un sang-froid évident.

— Oui, ce soir, répondit Jean d'une voix émue.

Il attendit quelques secondes, mais M. de Marmennes n'ajouta pas un mot, et Jean sauta à terre, s'enfonça d'un pas rapide dans la campagne enveloppée de ténèbres.

A ce moment même, l'omnibus franchissait la grille des Oytises. Dans la façade obscure de la maison, une seule lumière brillait, et en l'apercevant, Paul le tressaillait.

— J'ai peur ! murmura-t-elle, cachant sa tête sur l'épaule de Christiane comme une enfant effrayée.

Jusqu'à ce jour, elle n'avait jamais été en contact avec la mort ; elle n'avait vu que de spectacles riants, connus que le côté brillant des choses. Et c'était pour son père qu'elle allait faire cette lugubre et douloureuse apprentissage !

L'omnibus était arrêté, Suzanne et son père accouraient avec des larmes, et un instant après la hall s'éclaira.

— Voulez-vous monter d'abord dans votre chambre ? dit Christiane, dont le cœur battait presque aussi fort que celui de la pauvre fille.

— Je dois le voir d'abord, et cependant, j'ai peur, murmura-t-elle. Oh ! c'est affreux d'avoir peur de son père !

— Il n'est pas effrayant, dit Christiane avec une douceur infinie. Dieu était là, quand il souffrait et expiait ; c'est dans la paix qu'il s'est endormi, et cette paix s'est empreinte sur son visage... Le souvenir que vous garderez de lui sera doux et vous consolera plus tard...

Paul prit son bras et monta l'escalier aux marches de marbre. Un instant encore, à la porte son père, elle hésita ; mais, s'appuyant plus fort sur Christiane, elle tourna elle-même le bouton de la porte.

A ce moment son cœur battait à se rompre, et l'idée qu'elle allait mourir lui foudroya par une émotion terrible une douleur sans mesure, traversa son esprit. Mais soudain, un calme étrange l'envahit, comme si, d'une mer orageuse, tourmentée, furieuse, elle se trouvait tout à coup, sans transition, transportée dans un abri tranquille. Une émotion presque douce, s'insinuant en elle, apaisa même les battements désordonnés de ce pauvre cœur, tandis qu'elle embrassait d'un regard la scène solennelle qui ne devait jamais s'effacer de son souvenir.

Sur le grand lit sculpté, son père reposait, très calme. Les bas du visage étaient couverts d'un mouchoir, mais ce qu'on voyait des traits, — le front, large et lisse, les yeux fermés, — gardait la beauté qu'elle avait vue en l'admirant et qu'elle-même avait reçue en héritage. Les mains longues et blanches, étaient jointes, enroulées le chapelet aux grains d'ivoire ; sur une table, il y avait près d'un modeste crucifix de Suzanne, deux bougies dont la lumière vacillante donnait à ce visage immobile comme des lueurs de vie, et deux sœurs en cor-

Gambetta et sa légende

M. Antonin Proust, dans le *Figaro*, raconte des souvenirs destinés à venger la mémoire de Gambetta du souvenir adverse des "orangers de Saint-Sébastien" et des légendaires "cigares exquises". Ce serait une injustice de croire, comme le font beaucoup de Français, que Gambetta se fût tiré des embarras de la situation par un exil volontaire, d'où il serait revenu à l'heure propice des triomphes de tribune : foudre d'éloquence, mais non foudre de guerre. Le repos de Gambetta sous les orangers, désormais historiques, lui aurait été réellement imposé par M. Thiers d'accord avec Jules Favre. Et pour que Gambetta ne fût pas tenté de faire une irruption importune dans la politique de ces messieurs, il aurait été un moment menacé d'arrestation.

Les motifs de ce projet d'arrestation ne sont pas indiqués par M. Proust, et ils n'apparaissent pas non plus dans l'histoire officielle. Il y a là un point qui reste dans l'ombre. Quoi qu'il en soit, il résulte du récit de M. Antonin Proust, des motifs suffisamment plausibles de penser que Jules Favre ne tenait pas à voir Gambetta discuter en concurrence avec lui à l'Assemblée de Bordeaux. M. Thiers, de son côté, à toujours aimé à opérer tout seul. Ses préliminaires vont nous permettre de résumer les impressions de M. Proust.

L'Assemblée de Bordeaux devait tenir sa première séance le 13 février 1871. Une de ses préoccupations principales, un de ses projets de discussion, un thème à discours fait pour tenter Gambetta devait être une étrange faute commise par Jules Favre dans la négociation de l'armistice. On sait que le prince de Bismarck avait "roulé" Jules Favre, au point que celui-ci avait oublié toute une armée, l'armée de l'Est, qui ne pouvait ni combattre ni se rendre aux Allemands, détenteurs du territoire, n'eût que l'impression et unique ressource d'évacuer la France et de passer en Suisse, on elle fut désarmée.

Jules Favre, le 7 février, manda M. Proust, lui remit un sauf-conduit avec mission de se rendre à Bordeaux près de Gambetta et de lui demander, de lui supplier au besoin, d'éviter devant l'Assemblée nationale, toute allusion aux négociations de l'Est.

Gambetta ne voulait rien promettre. Il avait donné sa démission de membre du gouvernement de la défense nationale après l'armistice. Il répondit qu'il se contenterait de voter, sans prononcer un mot, après la protestation qui serait faite devant l'Assemblée nationale. Ce n'était pas la guerre déclarée à Jules Favre, mais c'était une réserve grosse d'écarts.

Le 15 février, Jules Favre arrivait à son tour à Bordeaux. Il pria son ami Antonin Proust de négocier près de M. Thiers ce qui était refusé par Gambetta, mais Gambetta avait prévu cette démarche, qui n'eut pas lieu.

Le 17, l'Assemblée se sépara, pour se réunir le 28 et entendre le message de M. Thiers sur le projet de traité de paix arrêté à Versailles le 20 février.

Le lendemain, 1er mars, Gambetta donne sa démission de député en même temps que vingt-huit autres députés représentants du territoire oisé. Voilà Jules Favre délivré de son cauchemar. Il ne perd pas de temps. Le lendemain, d'accord avec M. Thiers, il suggère une démarche significative près de Gambetta. On conseillait à celui-ci de quitter momentanément la France.

Gambetta répondit qu'il prendrait d'abord la temps de se reposer dans sa famille, à Cahors, quelques jours. C'est de là qu'il se rendit à Saint-Sébastien.

Le projet de le mettre en état d'arrestation s'il revenait en France, fut repoussé hautement par M. Thiers, qui voulait bien éloigner Gambetta, mais non servir les rancunes de Jules Favre. De Saint-Sébastien, Gambetta écrit à M. Antonin Proust des lettres où il expose ses idées. En résumé, il voudrait la république déléguée avec les institutions convenables à cette forme de gouvernement. Ou bien il envisage comme désirable l'hypothèse d'une "révolution radicale, d'une seconde diluvienne". C'est l'éternel projet des républicains parvenus aux affaires : après avoir tout gâté, vouloir tout détruire.

Au lieu de ces mesures, nous voyons nos gouvernants se perdre en tâtonnements. L'Empire a décidément trop duré.

Quand ces noires pensées m'envahissent, je me demande avec effroi si nous pouvons espérer une régénération sans une de ces secousses diluviennes qui remuent le fond des océans humains et refoulent au-dessous tout ce qui était jusque-là le dessus. Mais ce sont les principes et les agents d'une aussi vigoureuse rénovation ?

C'est ce que M. Thiers nommait plus tard des projets de fou furieux. Et on le comprend.

Cette histoire, qui explique à nouveau le séjour de Gambetta à Saint-Sébastien, le rend-elle plus glorieux que la légende un peu plus vulgaire généralement acceptée ? Il n'y paraît pas. Mais elle montre la fin de cette rhétorique politique fondée sur l'agitation, le gain, l'exploitation du mécontentement.

ment. Le fruit unique en est de porter au pouvoir des hommes incapables d'autre chose que jouir du pouvoir pour lui-même, se jalouser les uns les autres, compromettre tout : à la fin, capables de tout détruire pour ne pas avoir tort, afin de tout recommencer et de rester les maîtres. Levons les yeux sur les successeurs de Gambetta. Que veulent-ils et que font-ils de plus ?

G. Bois.

Adresse d'adieux et de bienvenue

L'Association des instituteurs de la Circonscription de l'Ecole normale Laval s'est réunie en séance régulière, le 1er du courant, à l'Ecole normale de cette ville, et a profité de cette occasion pour présenter une adresse d'adieux à l'honorable M. Oimet et une adresse de bienvenue à l'honorable M. de La Bruère. Voici l'adresse que le président de l'Association a lue à l'honorable M. de La Bruère :

A l'honorable Monsieur
Pierre Boucher de La Bruère,
Surintendant de l'Instruction
publique

Monsieur le Surintendant,

Les membres de l'Association des instituteurs catholiques de Québec vous offrent leurs plus sincères félicitations à l'occasion de votre nomination au poste honorable de chef du département de l'Éducation, et vous souhaitent la plus cordiale bienvenue au milieu d'eux. Ils sont heureux de vous voir continuer, à leur égard, la loable tradition de vos illustres prédécesseurs.

Votre réputation d'homme d'Etat intègre, d'érudit distingué et de catholique convaincu, mais prudent, est connue de tous. Aussi, c'est avec bonheur que les instituteurs saluent votre élévation aux fonctions si importantes de directeur de l'enseignement au Canada-français ; jamais, peut-être, depuis le commencement de notre siècle, la nécessité d'une direction ferme et éclairée dans le domaine de notre instruction élémentaire s'est fait aussi fortement sentir.

Vos devanciers, à force d'énergie, de dévouement et de travail, ont su fonder, perfectionner et maintenir l'organisation scolaire dont notre province fut dotée au temps de l'Union, grâce aux efforts conjoints des autorités religieuses et civiles. Après cette organisation, chacun des trois grands éléments qui constituent notre véritable société, l'Eglise, la Famille, et l'Etat, exerce librement ses droits respectifs pour le plus grand bien de la communauté.

Mais, M. le Surintendant, vous n'êtes pas sans ignorer, le principal facteur de notre système pédagogique, le corps enseignant, n'est pas organisé sur des bases rationnelles, et nullement rétribué en raison des services précieux qu'il rend à la nation entière. On en est encore à discuter l'opportunité de classer les instituteurs et les institutrices d'après le nombre d'années consacrées à l'enseignement et suivant le mérite professionnel ; on convient bien, dans toutes les classes de la société, que l'éducateur n'est pas suffisamment payé, chez nous ; mais, chose singulière, ce généreux aveu qui se trouve sur les lèvres et au bout de la plume de tous et de chacun, se traduit rarement par des actes effectifs. Nous ne récrimons pas, M. le Surintendant, nous nous permettons de constater un fait public, nous dirons plus, un fait officiel.

Certes, si l'instituteur canadien-français en est encore réduit à réclamer, non pas le superflu, mais le strict nécessaire, ce n'est pas la faute de MM. Meilleur, Chauveau et Oimet, qui ont vaillamment et toujours plaidé la cause du maître d'école. Nous comprenons que notre population s'est trouvée dans des conditions particulières, et qu'elle n'a pu, à l'instar de certains autres pays, faire de grands sacrifices en faveur de l'éducation de la jeunesse. De 1759 à 1840, il a fallu subsister au prix d'un labeur ardu, conserver et reconquérir à la pointe de la charrette, notre patrimoine national ; de 1840 jusqu'à ces dernières années, nos gouvernements employèrent presque toutes les ressources du pays à coloniser, à construire des chemins fer et des routes rurales indispensables aux enfants du sol.

Aujourd'hui, les circonstances ne sont plus les mêmes. Nous possédons une organisation gouvernementale complète, des voies et des moyens de communication amplement suffisants. L'heure est donc arrivée pour notre province de songer au développement intellectuel du peuple, à sa formation religieuse et sociale, au risque de voir s'écrouler les institutions patriotiques que nous ont léguées les grands législateurs de l'époque constitutionnelle.

Si nous nous adressons à vous avec autant de franchise, M. le Surintendant, c'est que nous reconnaissons en notre nouveau chef un protecteur autorisé, et nous ajouterons : un ami sincère et dévoué.

Nous avons dit un ami sincère ; permettez-nous de rappeler ici un fait qui prouvera que notre assertion n'est nullement avancée à plaisir. C'était au cours de l'été 1893, à l'époque où la grande exposition de Chicago faisait fureur. Des milliers de Canadiens-fran-

çais eurent l'avantage de profiter de ce concours universel, et parmi eux se trouvait un visiteur, homme d'Etat, et journaliste tout à la fois. Ce visiteur, après avoir jeté un coup d'œil émerveillé et étonné sur la Grande Place d'Honneur du World's Fair, après avoir admiré, à l'ombre des lambris gigantesques du Crystalline, l'immensité des riches palais qui couraient alors le parc Jackson, ce visiteur, disons-nous, se dirigea vers les galeries de la féderique batisse des Manufactures et Arts libéraux. Dans ces galeries se trouvaient les différentes expositions pédagogiques faites par la plupart des pays du monde. Tout au nord de l'exposition scolaire, un élégant pavillon attirait les regards, grâce à un éclatant triomphalisme qui lui servait d'enseigne : c'était l'exposition scolaire de Québec. Le journaliste canadien éprouva bien du bonheur à constater les efforts heureux que nos collègues, nos confrères, nos écoles normales et nos maisons de Frères avaient faits en vue de l'exposition américaine.

Mais cet homme, contrairement à tant d'autres de ses confrères, ne fut pas l'admirateur s'abaisser — pour parler plus juste, suivant l'expression du grand polémiste français — il voulut s'élever jusqu'au maître d'école de campagne, en feuilletant consciencieusement les cahiers modestes des jeunes élèves des écoles primaires. Il prit des notes exactes : nature et mérite des travaux exposés, noms des instituteurs et des institutrices, adresses de ces derniers, etc. Ni les clamours confuses qui s'élevaient intenses des différents quartiers de la Cité Blanche, ni les curiosités incompréhensibles du fameux Midway-Paisance n'arrêtaient l'écrivain canadien dans l'accomplissement de son patriotique travail. Il voulait rendre justice à la petite école et inscrire son nom à côté de ceux des grandes institutions de son pays ; ce qu'il fit à son retour dans une des principales publications de notre province, au cours d'un article complet et marqué au coin de vastes connaissances en matière d'enseignement. Dans cet article de journal, le nom de l'instituteur, ce serviteur dévoué, mais souvent ignoré et presque toujours abandonné à lui-même, est mentionné avec orgueil en même temps que ceux des professeurs les plus en vue du pays. Cet homme d'Etat, ce journaliste, cet observateur impartial, c'était le président du Conseil législatif, le rédacteur en chef du *Courrier de St-Hyacinthe*, l'honorable M. Pierre Boucher de La Bruère.

C'est donc avec raison, M. le Surintendant, que nous reconnaissons en vous un ami sincère, un protecteur dévoué. Avant de terminer cette adresse, permettez-nous, M. le Surintendant, de vous offrir les vœux sincères que nous formons pour vous et votre famille, et de vous souhaiter succès et santé dans l'accomplissement de vos nombreux et délicats devoirs.

Les instituteurs catholiques de la circonscription de l'Ecole normale Laval.

G.-J. MAGNAN,
Président de l'Association
des instituteurs.

Québec, 1er juin 1895.

Voici la réponse de l'honorable M. de La Bruère :

Monsieur le Président,
Messieurs les instituteurs de la Circonscription de l'Ecole normale Laval.

Il me tardait de vous connaître et de profiter de la première occasion qui me serait offerte d'assister à vos importantes réunions. Ce jour est arrivé pour moi et je le salue avec plaisir, d'autant plus que vous voulez bien me féliciter sur ma nomination au poste de Surintendant de l'Instruction publique et m'offrir vos vœux pour le bien-être de ma famille et le succès de la mission que j'ai à remplir.

Je comprends que ce succès peut dépendre, dans une certaine mesure, de la somme de travail et d'énergie que je déploierai dans l'accomplissement de mes multiples devoirs ; mais, pour suppléer à ce qui me manque et pour aider au succès de l'œuvre, je compte, je dois vous le dire, sur le dévouement des instituteurs, sur leur empressement à étudier le mouvement pédagogique dans les autres pays, sur leur esprit de travail et sur les principes sains qu'ils doivent inculquer à la jeunesse.

Vous savez parfaitement, Messieurs, que le rôle de l'instituteur ne peut se borner à enseigner la grammaire et l'arithmétique. Sa sphère est beaucoup plus large, et vous en marquez l'étendue lorsque, dans votre bienveillante adresse, vous parlez des trois grands éléments qui constituent toute véritable société : l'Eglise, la Famille et l'Etat.

Tant que l'instituteur canadien basera son enseignement sur la religion, tant qu'il respectera l'autorité de la famille en matière d'éducation, tant qu'il considérera l'Etat comme le gardien des droits de la famille et le protecteur des droits de l'Eglise, il peut être sûr qu'il formera des hommes de caractère et qu'il préparera pour les générations à venir une élite intellectuelle des plus enviables au point de vue de la stabilité de la nation.

C'est pour avoir méconnu ces principes que certains peuples d'Europe

Compagnie Chinic

MARCHANDS QUINCAILLIERS

FABRICANTS de MOULANGES

QUEBEC

SPECIALITÉ DE MATÉRIELS ET D'ARTICLES DE

BEURRERIES et de FROMAGERIES

AUX PRIX DE FABRIQUE

9 ANS D'EXPERIENCE

47 BEURRERIES ET FROMAGERIES FOURNIES

AGENTS POUR LES SELS A BEURRE DE ASHTON ET DE HIGGINS.

PRÉSURE ET COULEUR A BEURRE DE HAUTE MARQUE.

BOIS A BOITES ET TINETTES

Et généralement tous les articles nécessaires à la fabrication des BEURRES et FROMAGES.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Si tous les clients qui ont eu l'avantage d'aller visiter les grands marchés offerts au

SYNDICAT DE QUEBEC

assurent invariablement qu'ils ont tout ce qu'on peut dire, reste encore au-dessous de la vérité ; il est bien certain alors que chacun trouvera son profit à s'y rendre sans tarder.

Si les prix sont extravagants par leur modicité, la raison en est toujours la même : c'est qu'il y a encombrement. Ces stocks de marchandises ont été achetés bon marché et sont offerts de même pour le plus grand bénéfice du public, s'il ne s'agit pas d'une belle occasion.

Chaque semaine apporte une nouvelle et agréable surprise à l'acheteur.

La huitaine qu'on commence à partir de nouveaux

Lots de Tweeds.

Serges, Toiles, Cachemires, &c, &c, &c.

Apporte encore comme attraction

Les lots de patrons pour Rideaux en points,

3 x 3 1/2 vgs. longs, pour 49c.

Venez et vous serez convaincu.

AU SYNDICAT DE QUEBEC

(Coin des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE.)

BLOC HUDON.

2 mgs 1295—lanj.

J. F. GUAY

524 RUE ST-VALIER,

QUEBEC.

FABRICANT DE

Dynamo, Telephones.

ET AUTRES APPAREILS ELECTRIQUES.

Nous nous occupons spécialement des installations électriques pour couvents, collèges, ville et village.

Nous prions les supérieurs des différentes communautés religieuses, collèges et couvents de nous écrire, nous nous ferons un plaisir de leur donner tous les renseignements nécessaires.

Comme notre fabrique est montée sur un excellent pied, nous pouvons fabriquer dans de bonnes conditions pour ce qui a rapport aux machines électriques, et nous nous engageons à livrer nos machines à la plus basse limite de prix possible.

— La qualité de nos appareils ne le cède en rien à ceux des meilleures fabriques. — Nous expédions des photographies et catalogues franco sur demande.

25 janvier 1895—6m.

Plusieurs Vies Sauvees.

Je continuerai de vendre

A GRANDE REDUCTION

Mon magnifique assortiment de

MIROIRS, GRAVURES, CADRES, ECRAINS, CHEVALETS, Etc

Je ferai aussi la DORURE

ENCADREMENTS DE GRAVURES

Bon Marché !

A. BELANGER

183, rue St-Jean,

18 août 1894—lanj.

J. E. P. Belanger,

25 janvier 1895—lanj.

ANNONCES NOUVELLES

Succession de Dame Roseignol.
Pêche au saumon et à la truite.—A. Fraser & Co.
Hôtel des chutes Shoulingang.—M. Bédard.
Plusieurs vies sauvées.—J. E. P. Racicot.
Huile de foie de morue.—J. E. Roy.
Soies nouvelles.—Gover, Fry & Co.
A. Gabor, comptable.
Si vous voulez.—Au Syndicat de Québec.
Collège des médecins et chirurgiens.—A. G.
Bédard, M. D.
Dévotion à St Antoine de Padoue.—Pruteau & Kirouac.
Chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix.—W. A. Russell.
Moulin à scie à vendre.—Enoch Lesperance.

Avis aux abonnés retardataires

Nous adressons à nos abonnés retardataires un dernier et pressant avis. Réellement il y a de la part d'un grand nombre de la mauvaise volonté. Qu'en pensez-vous ? Au Syndicat de Québec. Les retardataires qui nous ont été signalés par nos amis, nous avons été obligés de sévir et de recourir à des poursuites. On nous épargnera et on s'efforcera de dégrader ce nous faisons parvenir sans retard ce que l'on nous doit. Nous avons expédié depuis quelques semaines des centaines de comptes. Les retardataires seront donc sans excuse s'ils ne s'exécutent au plus tôt.

L'ADMINISTRATION.

CANADA

QUEBEC, 5 Juin 1895

Une girouette

Voilà leur nouvelle enseigne

Nous avons encore sous présent à la mémoire le changement de front opéré par le Temps, organe de M. Laurier, à propos de la question de la protection qu'on doit accorder à nos industries. Nous avons été deux articles de cette feuille qui indiquent clairement que le parti libéral a recouru à une nouvelle orientation dans son programme pour capter le vote populaire et s'efforcer d'arriver au pouvoir lors des prochaines élections.

Le congrès n'est pas isolé dans sa campagne; il a des imitateurs, et le nombre des adulateurs du peuple, on peut en être convaincu, ne fera qu'augmenter d'ici à quelques mois. Voici un autre journal libéral, l'Advocate publié à l'Original, qui vient se ranger sous la bannière du Temps et qui n'hésite pas à déclarer que son parti est prêt à déchoir son programme de libre-échange et à continuer de couvrir les produits agricoles du tarif protecteur. Voici un passage de l'article de l'Advocate :

« Les chefs libéraux qui combattent aujourd'hui dans l'intérêt des cultivateurs, prétendent que les hautes taxes n'ont pas amélioré la condition de ces derniers, mais qu'au contraire ce qui est nécessaire aux fermiers, c'est un tarif pour le revenu seulement. Peut-être ont-ils été mal renseignés; si les cultivateurs désirent continuer à vivre sous un tarif variant de 30 0/0 à 70 0/0 QU'ILS PARLENT ET LES LIBÉRAUX CESSERONT LEUR OPPOSITION AU MOINS EN CE QUI CONCERNE LA PROTECTION ACCORDÉE AUX PRODUITS AGRICOLES. »

Les chefs libéraux avouent, par cet organe, qu'ils ont été mal renseignés. C'est incroyable! Voilà plus de seize ans que le pays vit sous le régime protecteur, et les rouges ne connaissent encore rien du sort des cultivateurs. Mais si les cultivateurs, disent-ils, désirent continuer à vivre sous le régime, qu'ils parlent, et les libéraux cesseront de combattre la protection; ils feront plus: ils protégeront les produits agricoles contre la concurrence étrangère, et ils seront prêts à reconnaître qu'ils mentaient quand ils nous disaient dans la presse et sur les hustings que le tarif protecteur causait la ruine de toutes nos industries. Pour arriver au timon des affaires, ces charlatans politiques consentent aujourd'hui à sacrifier tous leurs principes et à peindre sur leur blason une girouette comme nouvelle enseigne de leur parti. C'est l'emblème qui leur convient le mieux.

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

AVIS

M. Mathias Lillois, de Saint-Thomé de Montmagny, et M. J. J. Salmont, marchand et maître pêcheur de la Rivière du Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

Parlement fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 4.—La séance s'ouvre à 3 heures.
M. LAYBORN présente un projet de loi amendement du code criminel de 1892, en corrigeant certaines erreurs de traduction pour étendre les pouvoirs des magistrats de districts en matière criminelle de façon à correspondre avec les fonctions des mêmes magistrats dans l'Ontario.

L'hon. M. FOSTER propose que jeudi soit fixé comme jour du gouvernement.
L'hon. M. LAURIER désire savoir ce que le gouvernement entend faire au sujet du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

L'hon. M. FOSTER dit que toute la législation du gouvernement est sur les ordres du jour. Le gouvernement n'a pas l'intention de proposer de législation au sujet du chemin de fer maritime de Chignecto. Quant au chemin de fer de la Baie d'Hudson, rien n'a encore été décidé définitivement.

L'hon. M. LAURIER n'est pas satisfait de cette réponse et il demande le vote sur la motion Foster qui est adoptée par 86 contre 55.

M. JEANNOT demande si le gouvernement a décidé d'imposer un droit sur le tabac étranger importé en fente.

M. WOOD dit qu'il est fortement en faveur de la protection, mais comme le tabac canadien bénéficie déjà d'une protection de 400 pour cent, il ne croit pas devoir aller plus loin.

Sur motion pour aller en comité des subsides, M. Charlton défend la position qu'il a prise à Washington au sujet des droits sur les billets.

M. BENNETT l'accuse de nouveau d'avoir manqué de patriotisme et d'avoir tenu la conduite qu'il lui reproche parce que ses moulins sont au Michigan.

La chambre discute la-dessus jusqu'à 9 heures, puis se forme en comité des subsides.

LA PLUS GRANDE VILLE DU MONDE

La statistique générale de Londres pour l'année 1894 vient d'être publiée. Il serait intéressant de pouvoir étudier à loisir ce volumineux document en le comparant aux études analogues qui portent sur les capitales du continent, notamment sur Paris. Cependant quelques chiffres donneront une idée approximative, comme une vue à vol d'oiseau, de l'immense métropole qui est aujourd'hui la ville du monde la plus vaste et la plus peuplée.

Les rues de Londres mesurent ensemble une longueur de 5,612 milles anglais, soit 9,038 kilomètres 708 mètres. Ces voies recouvrent 4,130 kilomètres d'écart, 54,740 kilomètres de fils téléphoniques, 6,245 kilomètres de conduites d'eau et 6,245 kilomètres de conduites de gaz.

Les services des pompiers comportent : 555 hommes, 58 stations fixes, 10 stations mobiles, 4 stations flottantes, 170 milles de fils téléphoniques, 6 circuits d'avertisseurs, 38 pompes à vapeur, 4 pompes à vapeur sur bateau et 110 pompes à bras.

On remarquera que Londres, pour son service de secours contre l'incendie, emploie trois fois moins d'hommes que Paris avec une population et un territoire plus que doubles.

La police compte 13,785 agents de tous grades, dont les appointements représentent un total de 3,125,000 francs. La moyenne de l'âge chez les policiers est de trente-cinq ans et demi; la moyenne du temps de service de neuf ans et demi; la moyenne de la taille de 5 pieds et 10 pouces—soit un mètre 79 centimètres. Les services sont dirigés par un commissaire général à 52,500 francs, deux commissaires généraux adjoints à 32,000 fr., un conseiller légal à 25,000 fr., un secrétaire général à 17,000 francs, deux surintendants de districts, un surintendant des investigations criminelles, un inspecteur en chef, 24 commissaires de districts, 637 inspecteurs, 1,067 sergents et 11,151 policiers. Ceux-ci, mariés ou célibataires, vivent sous le régime du casernement.

Londres contient juste 1,000 bureaux de poste.

Il y a 10,500 omnibuses, où les voyageurs ont perdu, en 1894, 25,000 objets, sur lesquels 1,900 bourses ou portefeuilles. Dans le cours de l'année dernière, les gratifications accordées aux cochers pour actes de probité se sont élevées à 60,000 francs. Ce chiffre comprend les gratifications allouées aux cochers de place.

Londres possède 24 hôpitaux généraux et 110 spéciaux. Le nombre des lits équivaut à un lit par 972 habitants.

Il y a Londres 459 journaux ou publications périodiques. On en compte, en outre, 1,781 dans les provinces anglaises, 191 dans les pays de Galles, 220 en Ecosse, 116 en Irlande et 23 dans les petites îles qui entourent la grande.

Sur 100 voyageurs du Métropolitain, il y en a 6 pour la première classe, 10 pour la deuxième et 84 pour la troisième.

La nourriture des animaux réunis au Zoological Garden coûte 2,500 francs par semaine, soit 130,000 francs par an.

Enfin, la partie judiciaire du document nous apporte une révélation qui intéressera les psychologues : à Londres, sur 100 veufs qui se remarient, il y en a 12 qui épousent leur bonne.

Voici l'occasion

Amateurs de pêche, voulez-vous avoir du bon saumon et de la truite prise à la mouche. Si vous voulez seulement vous adresser à MM. A. Fraser & Co ils sont prêts à vous envoyer, à un prix raisonnable, à bord de leur vapeur Otter, pêcher dans les rivières de la côte nord, le prix comprenant le passage et les repas.

Association de messes

Fondée dans l'archidiocèse de Québec

Avec l'approbation de S. G. Mgr l'Administrateur

POUR LES VIVANTS ET LES MORTS

Cette messe se célèbre tous les jours depuis le premier juin et se célébrera à perpétuité aux intentions de ceux qui auront contribué à la fonder.

Cette œuvre particulièrement agréable à S. Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, administrateur du diocèse de Québec, a été bénie et encouragée par Sa Sainteté dans une audience du 22 avril dernier. Le billet d'affiliation fait ainsi connaître l'excellence de l'œuvre et ses conditions :

La sainte messe est le même sacrifice que celui du Calvaire; c'est la rédemption continuée, c'est l'action la plus divine qui puisse s'opérer ici-bas.

Quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'église, il procure des secours aux vivants et du repos aux morts.

Le saint sacrifice de la messe répare les offenses que nos péchés font à Dieu; c'est une satisfaction surabondante qui délivre les âmes du purgatoire.

CONDITIONS D'AFFILIATION

Tout porteur de ce billet devient affilié, et il aura part aux messes fondées, aux conditions et suivant les catégories ci-après établies :

1. Une messe tous les jours, durant cinq ans..... \$ 0 25
2. Une messe tous les jours, durant vingt ans..... \$ 1 00
3. Une messe tous les jours, à perpétuité..... 2 00
4. Pour une famille, comprenant les chefs et les enfants non établis, vivants ou morts, même privilège..... 5 00
5. Pour communauté, comprenant tous ses membres vivants ou morts, même privilège..... 20 00

UN DRAME EN BELGIQUE

Deux enfants assassinés

Le mobile du crime

Paris, 4.—Dans la commune de Hérisson, près de Tournai, Hainaut, vient de se dérouler un horrible drame. Deux jeunes enfants ont été assassinés dans des circonstances particulièrement mystérieuses. Voici les détails navrants de ce crime :

Les époux Defrassnes occupent à Hérisson une grande ferme. Ils ont quatre enfants âgés respectivement dix, 8, 6 ans et 3 mois. Lorsque les travaux des champs l'exigeaient, M. Defrassnes prenait à son service plusieurs ouvriers agricoles, mais jamais aucun n'était attaché de façon continue à la ferme.

Il y a quelques semaines, le personnel avait été congédié, sauf un seul ouvrier qui, depuis quatre mois, était au service de M. Defrassnes et qui resta quelques jours encore à la ferme.

Les époux Defrassnes, l'autre jour, à sept heures du matin, se rendirent à la messe accompagnés de leur aîné, leur fils Auguste, âgé de six ans. Celui-ci revint à la maison vers sept heures et demi, avant ses parents. Quelle ne fut pas sa stupeur en trouvant ouverte non seulement la porte de l'habitation, mais également toutes les portes intérieures. Le plus grand désordre régnait partout.

Auguste appela ses frères Charles et Edouard, mais il n'obtint aucune réponse. Il trouva le petit de neuf mois dormant dans son berceau; il s'assit auprès de lui. Bientôt entrèrent les époux Defrassnes. Le père justement inquiet de l'absence de Charles et Edouard se mit à leur recherche. Il visita la maison entièrement; il se rendit à l'étable, chercha dans le verger, dans les prairies; il ne trouva aucune trace de ses enfants. Son inquiétude augmentait quand il se souvint que, seule, la grange n'avait pas été visitée. Il s'y rendit aussitôt et là un affreux spectacle s'offrit à ses regards.

Le malheureux père trouva ses deux enfants cachés sous la paille étendue au pied de l'autre la face contre le sol. Les deux têtes étaient couvertes de sang. Fou de douleur, M. Defrassnes souleva les enfants, les appela par leurs noms et constata alors qu'ils étaient morts tous deux. Est-il besoin d'insister sur la douleur de la pauvre mère quand elle retrouva les pauvres enfants assassinés ?

Pour accomplir son horrible forfait, l'assassin s'est servi d'une hachette, à l'aide de laquelle il a coupé la tête aux innocentes victimes.

Le vol a été le mobile du crime. En effet, du tiroir d'une armoire une somme de 13 francs a été enlevée et une autre de 80. Les économies des enfants ont été également dérobées ainsi que des vêtements. Le coupable doit être au courant des habitudes de la maison. On soupçonne le domestique resté le dernier au service des fermiers Defrassnes. Le parquet de Tournai a fait une descente. Toutes les brigades de gendarmerie recherchent l'assassin. Des télégrammes donnent le signalement de l'ouvrier soupçonné coupable ont été lancés dans toutes les directions. On croit que cet individu se cache en France. Ce drame produit dans toute la province de Hainaut une indescriptible émotion.

La surdité

Un essai enseignant comment guérir la surdité et les borborements d'oreilles, etc., que les soins leur gravité et leur durée, sera envoyé franc de port. Tambours d'oreilles et autres appareils complètement supprimés. S'adresser à THOMAS KEMPE, Victoria Chambers, 10 Southampton buildings, Holborn, Londres, Angleterre. 20 septembre 1894—lanj.

LA SPECULATION SUR LE BLE

Des millions gagnés

La maison W. W. Ogilvie gagne plus d'un million à elle seule

Il y avait des figures souriantes à la bourse de Montréal ces jours-ci parmi les spéculateurs sur les grains. Il est maintenant connu que M. W. W. Ogilvie, le plus grand propriétaire des moulins à grain, a gagné plus d'un million, tandis que ses voisins de la Lake of the Wood dont M. Robert Meigen est le principal représentant évaluent leur profit à \$500,000.

Hugh McLennan a, avec d'autres, fait plusieurs grosses pertes depuis un certain temps, mais on croit que ces deux derniers gains lui ont rapporté au moins \$150,000.

Rob Esdaile et son ami William Stewart de la Kingston Forwarding Company n'ont pas fait moins de \$15,000 chacun, tandis qu'Alex McFee avec son commerce de blé et de maïs a pu compter un gain de pas moins de \$100,000.

A. G. McBean avait une bonne quantité de blé sur les marchés américains quand la hausse a commencé et l'on assure qu'il a fait un profit de \$100,000.

Drane et Baird ont aussi, dit la rumeur, fait un gain de \$100,000 et l'on est d'opinion que Harry Raphaël est aujourd'hui de \$75,000 à \$100,000 plus riche qu'il ne l'était il y a une couple de mois.

Jim Carruthers a gagné de \$75,000 à \$100,000, et Robert Peddie sur le blé, le maïs et l'orge a fait au delà de \$75,000 et peut être \$100,000.

James Campbell, un commerçant, et Ed. Craig, un courtier, ont fait chacun de \$40,000 à \$50,000 et ils sont aussi heureux que la journée sans pain est longue.

L'ex-maire McShane, qui est l'un des membres de la halle aux blés et sur-nommé le "People's Jimmy" compte ses bénéfices à \$50,000.

J. L. Smith et Fils avaient une quantité considérable de farine de blé en main lorsque la hausse est survenue et en conséquence leur gain a été de \$75,000.

Edgar Judge a fait \$50,000 sur la farine de blé, et Geo. McBean et Cie, ont gagné à peu près le même montant sur les grains, tandis que les profits de R. E. Wight, un courtier, sont d'environ \$40,000 à \$50,000.

Outre ce magnifique résultat, nombre de marchands de gros de toutes sortes ont fait de jolies spéculations. De fait, plusieurs d'entre eux ont gagné des sommes variant de \$10,000 à \$300,000 et les bénéfices faits par les étrangers s'élèvent à au-dessus d'un demi-million.

Une somme d'argent considérable est sortie de Montréal durant les trois dernières années, mais aujourd'hui on peut dire que trois millions environ ont été ramenés ici par ces spéculations.

Arrivages aux quais du Palais

- 3 juin 1895.
Gélette St-Eugène Charles Gagnon, St-Simon, — 30 cordes de bois.
— Marie-Anne de Québec, Frs Tremblay, Portneuf — 45 cordes de bois.
— St-Joseph de Québec, Thoms Tremblay, Saguenay, — 1675 madières de 3 pieds.
— St-Ignace, Ignace Lajoie, Saguenay, — 15 cordes de bois.
— Arthur, Théop. Bouchard, Baie St-Paul, — 30 cordes de bois.
— Zélie, Ths Tremblay, Portneuf (en bas), — 50 cordes de bois.
Chaland St-Luc, pas ponté, Casimir Hamel, Lotbinière, — 4,990 bûtes de foin.
— O Bois, St-Simon, — 30 cordes de bois du Port-au-perail.
6 bateaux avec foin et bois de corde.

La Revue Canadienne

La Revue Canadienne de juin vient de nous arriver. Nous y trouvons une magnifique gravure d'après Carl Becker; que belle étude sur ce tableau célèbre et son auteur, par Eug. Aubert; la fin des articles si solides et si intéressants de Dom Benoit sur les Lieux de l'Eglise dans les premiers siècles; la fin de l'anecdote historique illustrée; une héroïne canadienne, par Raoul Renard; la fin de l'illustrative causerie scientifique de P. Carrier; un article remarquable et palpitant d'actualité de M. Alphonse Gagnon sur le Spiritisme; une jolie légende de Pamphile LeMay accompagnée d'illustrations bien faites, la chronique du mois et la fin de la jolie nouvelle; le Stick si favorablement appréciée des lecteurs de la Revue. Toujours admirablement imprimée, la Revue Canadienne, à tous les points de vue, fait honneur à ses directeurs.

H. F. SMITH

NOTAIRE

No 98, RUE ST-PIERRE QUEBEC.

Argent à prêter

11 novembre 1894—lanj.

LIVRES NOUVEAUX!

- Journal des feuilles 1893..... \$5 00
Répertoire du clergé 1893..... 2 50
ROY—Lettres de R. P. Duplessis..... 1 20
GREN-LAJOIE—Dix ans au Canada..... 1 00
Département national (Cité de Montréal) 10 vols 10 00
Lettres de Bourlangua à Lévis..... 2 50
Lettres et Pièces militaires 1754-1760..... 2 50
LEMAI—Le Pélerin de Saint-Anne, 1892..... 50
DARVILLE—Mémorial et Lévis 2 vols..... 5 00
GORE—Nouvelle France..... 1 06
MATHIEU—Code de procédure..... 2 06
MIGNAULT—Droit pénal..... 5 50
Statuta de Québec et du Canada.

J. O. FILTEAU,

Rue St-Paul.

DEVOTION

St Antoine de Padoue

Le grand centenaire de la naissance de saint Antoine de Padoue a réveillé la dévotion à cet admirable thaumaturge "faiseur de miracles."

Léon XIII invite tous les chrétiens à former la grande Croisade de saint Antoine de Padoue; obéissons au T. S. Père, en érigeant dans chaque église, dans chaque famille, une statue du grand saint, en plaçant un tronc de chaque côté de la statue: tronc des demandes, tronc des offrandes pour le pain des pauvres.

Nous croyons répondre aux désirs de notre clientèle en réunissant dans ce chapitre additionnel les ARTICLES SPECIAUX A LA DEVOTION DE SAINT ANTOINE DE PADOU.

MGR RICARD—Vie de St Antoine de Padoue, 90c.

L'ABBÉ DELAMARE.—Vie de St Antoine de Padoue, 15c.

Vie illustrée de St Antoine de Padoue, 5c.

Statues de St Antoine de Padoue en plastique française.

2 3/8 pes de haut, 10c. STATUETTES.
1 do de 1 1/2 do 25c. BÉBÉREES.
5 do do 25c 64 pes de haut, \$1.75
64 do do 50c 81 do do 2.50
81 do do 75c 12 do do 4.00
12 do do 22.75 16 do do 6.00

Sur commande nous nous chargeons de la confection des statues de St Antoine en toute grandeur.

OPALINES en porcelaine décorée, 75c.
IMAGES de St Antoine de Padoue à 35c, 50 et 90c la douzaine.

Pruneau & Kirouac

28 rue de la Fabrique.

19 février 1894—lan.

Moulin à scie à vendre.

UN MOULIN contenant DEUX Sables ronds, un Sable à ruban, un Moulin à bardeaux, une Moulange Versotte et d'autres menus instruments, tout donnant pleine et entière satisfaction, sera vendu à très bonnes conditions. S'adresser à :

ENOCH LESPERANCE, St-Pierre, Montmagny.

25 mai 1895—lanj.

TERRE A VENDRE

A St-Michel de Bellechasse, au quartier rang, sur la ligne du chemin de fer, une propriété de deux arpents et demi sur quatre, et un circuit d'environ cinq arpents, avec bâtisses dessus construites, maison neuve, grange magnifique avec toutes les améliorations modernes, établis, etc. S'adresser à :

HONORE FURIOIS, St-Michel de Bellechasse.

27 juillet 1894

TERRES A VENDRE

DEUX MAGNIFIQUES TERRES en parfait ordre de culture situées près de l'église du Cap Saint. Ces terres sont bien bâties: maisons, granges, étables, silos. Il y a deux maisons sur ces terres, dont l'une est louée à la bourgeoisie du Cap Saint, etc., et elle mesure quatre-vingt arpents de profondeur par trois arpents moins deux perches de largeur. Conditions faciles. S'adresser à :

LEANDRE FRENETTE, Cap Saint.

16 oct. 1894.

Le TONIQUE NERVEUX

ET DE VITALITE

CATON.

Guérit promptement

LA DEBILITE NERVEUSE ET GENERALE

Régénère l'homme et la femme affaiblis, épuisés ou ruinés par la surmenage.

Les pouvoirs constitutifs refaite

« Son pouvoir curatif extraordinaire se manifeste surtout à la première dose, sur ce point, le tonique nerveux de Caton est inégalé. Il agit sur le système nerveux en le ramenant à son état normal, en le débarrassant de toutes les impuretés qui le rendent incapable de fonctionner normalement. Il agit sur le système nerveux en le ramenant à son état normal, en le débarrassant de toutes les impuretés qui le rendent incapable de fonctionner normalement. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Chaque fois que vous sentez la faiblesse des organes, vitales, le tonique nerveux de Caton agit sur le système nerveux, le ramène à son état normal, et vous sentez la santé et le bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

« Les personnes qui souffrent de faiblesse, de nervosité, de maux de tête, de douleurs dans le dos, de palpitations, de troubles du sommeil, de troubles de l'appétit, de troubles de la digestion, de troubles de la circulation, de troubles de la respiration, de troubles de la sexualité, de troubles de la menstruation, de troubles de la fertilité, de troubles de la santé en général, trouveront dans le TONIQUE NERVEUX ET DE VITALITE de Caton le remède qui leur fera retrouver leur santé et leur bonheur. »

DERNIERE EDITION

Le beurre danois

Un de nos confrères publie des données intéressantes sur le beurre danois que l'on exporte aujourd'hui en si grande quantité sur le marché anglais. En 1894, l'Angleterre a importé pour \$67,000,000 de beurre; le Danemark a fourni près de la moitié de cette importation, soit \$30,000,000. L'exportation du beurre danois dans le Royaume-Uni ne remonte pas à plus de vingt ans.

Il y a vingt ans le Danemark portait pas le beurre; au contraire, l'industrie était la plus importante de ce pays. Le Danemark a fait pour le beurre, ce que le Canada a fait pour le blé.

Le Danemark a fait pour le beurre, ce que le Canada a fait pour le blé. Mais il semble l'avoir fait avec plus de méthode et avec des résultats plus durables.

Comme pour le fromage au Canada, le beurre est fabriqué au Danemark d'après le principe coopératif, c'est-à-dire dans des beurrieres et non dans des fermes.

Le fermier livre son lait à la beurrierie, le plus souvent il ne livre que la crème proprement séparée à la forme des machines centrifuges; c'est par centaines que l'on compte les beurrieres; il en existe dans tous les districts du Danemark.

Le beurre est fabriqué d'après les principes scientifiques, les plus récents et est soigneusement inspecté avant de quitter la fabrication.

Non seulement le beurre est inspecté au point de production, mais il l'est encore à son arrivée en Angleterre par un représentant de la Société d'Agriculture du Danemark.

Les beurrieres danoises fonctionnent presque toutes, pour ne pas dire toutes, d'après les mêmes principes, les mêmes méthodes et avec les mêmes machines; l'Etat cependant n'intervient dans leur fonctionnement que sous la forme de prix et de récompenses accordés aux meilleurs produits.

Les concours sont généralement convoqués à douze heures d'avis, ce qui oblige les concurrents à l'exposer que d'a produits de la fabrication régulière au lieu de leur permettre de fabriquer des produits spécialement soignés et ne représentant nullement la moyenne de la fabrication courante.

ECHOS D'OTTAWA

La journée de 8 heures—Vacances au Sénat—La population au Nord-Ouest.

Ottawa, 4.—Il est probable que le corps de Mlle Jones, tuée à Baskatong sera inhumé pour faire une nouvelle enquête.

—Sir Mackenzie Bowell a déclaré que les vacances au sénat seront remplies aussitôt que possible.

—Une députation importante se rendra auprès du premier ministre pour lui demander l'adoption des journaux de travail de huit heures dans tous les établissements contrôlés par le gouvernement.

—A la demande du gouvernement, la police à cheval du Nord-Ouest a fait le recensement de la population des Territoires. Voici le résultat de ce recensement :

	1891	1894	Augment.
Alberta.....	18,272	25,753	7,481
East Assiniboia.....	17,511	23,686	6,175
West Assiniboia.....	8,937	11,096	2,159
Saskatchewan.....	7,460	9,981	2,521
Total.....	52,180	69,516	17,336

La population indienne qui, en 1891, était de 14,569, n'est plus maintenant que de 13,345.

—L'affaire Hamel est venue devant le comité des comptes publics ce matin, et l'on a décidé d'attendre sa présence pour continuer.

—Sur motion de M. Somerville, il a été décidé d'entendre le révérend Manley Benson, de l'église méthodiste, d'Ottawa pour avoir des explications sur son compte de \$1,100 payé pour propagande faite en Angleterre en faveur de l'émigration.

—A la demande du gouvernement, la police à cheval du Nord-Ouest a fait le recensement de la population des Territoires. Voici le résultat de ce recensement :

	1891	1894	Augment.
Alberta.....	18,272	25,753	7,481
East Assiniboia.....	17,511	23,686	6,175
West Assiniboia.....	8,937	11,096	2,159
Saskatchewan.....	7,460	9,981	2,521
Total.....	52,180	69,516	17,336

La population indienne qui, en 1891, était de 14,569, n'est plus maintenant que de 13,345.

—L'affaire Hamel est venue devant le comité des comptes publics ce matin, et l'on a décidé d'attendre sa présence pour continuer.

—Sur motion de M. Somerville, il a été décidé d'entendre le révérend Manley Benson, de l'église méthodiste, d'Ottawa pour avoir des explications sur son compte de \$1,100 payé pour propagande faite en Angleterre en faveur de l'émigration.

—A la demande du gouvernement, la police à cheval du Nord-Ouest a fait le recensement de la population des Territoires. Voici le résultat de ce recensement :

	1891	1894	Augment.
Alberta.....	18,272	25,753	7,481
East Assiniboia.....	17,511	23,686	6,175
West Assiniboia.....	8,937	11,096	2,159
Saskatchewan.....	7,460	9,981	2,521
Total.....	52,180	69,516	17,336

La population indienne qui, en 1891, était de 14,569, n'est plus maintenant que de 13,345.

—L'affaire Hamel est venue devant le comité des comptes publics ce matin, et l'on a décidé d'attendre sa présence pour continuer.

—Sur motion de M. Somerville, il a été décidé d'entendre le révérend Manley Benson, de l'église méthodiste, d'Ottawa pour avoir des explications sur son compte de \$1,100 payé pour propagande faite en Angleterre en faveur de l'émigration.

—A la demande du gouvernement, la police à cheval du Nord-Ouest a fait le recensement de la population des Territoires. Voici le résultat de ce recensement :

	1891	1894	Augment.
Alberta.....	18,272	25,753	7,481
East Assiniboia.....	17,511	23,686	6,175
West Assiniboia.....	8,937	11,096	2,159
Saskatchewan.....	7,460	9,981	2,521
Total.....	52,180	69,516	17,336

NOUVELLES DE MONTREAL

Accident à la gare de l'est—Le monument Macdonald—Evasion manquée

Montréal, 4.—Comme midi sonnait aujourd'hui un éboulement s'est produit à la gare de l'est.

Rien qu'il s'agit de soit pas considéré, il a cependant causé la mort d'un brave ouvrier nommé J. B. Lafamme. Six autres ouvriers ont été légèrement blessés.

Le corps de Lafamme a été transporté à la morgue où le coronar tiendra une enquête.

—Les préparatifs pour la cérémonie de l'ouverture de la statue de Sir John Macdonald sont à peu près terminés. Lord Aberdeen, Sir Mackenzie Bowell, l'hon. M. Foster, sir A. P. Caron, le lieutenant-gouverneur, Chapleau, l'hon. M. Ouellet, l'hon. M. Laurier, l'hon. Dr Montague, et l'hon. Leonard Tilley seront présents.

Une tentative d'évasion dont la hardiesse dépasse les bornes ordinaires, vient d'être déjouée à la prison de Montréal, par le sang froid et la présence d'esprit de l'un des gardiens de l'institution, M. Alexandre Vallée.

Ce dernier, il y a huit jours, a découvert, d'après certaines conversations entre deux détenus, qu'ils complotaient pour s'évader par le toit. Il avertit aussitôt le gouverneur qui lui recommanda de surveiller surtout le magasin où l'on tient, entre autres choses, des cordons.

On en est venu naturellement à la conclusion que puisque les conspirateurs avaient pris la résolution de s'échapper par le toit, il leur faudrait une corde.

Vallée disposa son cordage de manière à former les deux lettres A et V. Rien d'extraordinaire ne s'est passé jusqu'à hier. Vers cinq heures, le gardien en entrant dans le magasin, s'aperçut que les rouleaux de cordage avaient été dérangés. Il monta alors à pas de loup jusqu'aux combles et arriva juste à temps pour saisir par un pied un nommé Layette, qui avait plus que la moitié du corps passé à travers d'une trappe donnant sur le toit. Il le força à descendre et l'enferma dans la chapelle.

Le fuyard fit alors des aveux complets. Quelques instants plus tard, Vallée, qui se tenait caché en arrière d'une porte, aperçut un autre prisonnier du nom de Homier qui montait à pas de loup, dans la direction de la trappe qui avait été laissée ouverte.

Les deux prisonniers ont été aussitôt descendus dans le bureau du gouverneur où ils ont été fouillés. On a trouvé enroulé en dessous de leurs chemises plusieurs pieds de corde, un couteau poignard, une fausse clef fabriquée de fer mince, et une ficelle en fer destinée probablement à briser le compartiment donnant accès au toit.

Le prisonnier Layette subissait un emprisonnement d'une année par vol.

Homier est un repris de justice qui a déjà purgé une sentence de 9 ans au pénitencier de Sing-Sing. Erst de New-York; il avait été condamné dernièrement par le juge Dogas, à dix mois pour vol avec effraction.

Le gardien Vallée a été chaudement félicité par son supérieur. Rapport de l'affaire sera transmis au procureur général.

ACCIDENT A SHERBROOKE

Un homme d'équipe pris entre deux tampons.

Le malheureux succombe au bout de deux heures.

Sherbrooke, 4.—Un pénible accident est arrivé hier après-midi vers quatre heures et demie à la gare du Pacifique Canadien dans lequel deux hommes plus connus sous le nom de David Gendreau, préparé aux bagages a perdu la vie. Les hommes d'équipe étaient occupés à former le train mixte de Mégantic lorsque Gendreau voulut accrocher un wagon à la locomotive et c'est alors qu'il a été serré entre les deux tampons.

Il a été conduit aussitôt par la voiture d'ambulances au City Hôtel où le Dr Norreys Worthington lui donna des soins empressés mais en dépit de ses efforts, le malheureux a succombé au bout de deux heures.

Gendreau était âgé de 25 ans et demeurait à Mégantic.

Le coroner Woodward doit tenir une enquête aujourd'hui.

LE CHOLERA EN RUSSIE

L'épidémie continue

Washington, 4.—Le département d'Etat a reçu un rapport du consul général Karel à St-Petersbourg disant que le choléra continue en Russie. D'après les derniers rapports, dans le gouvernement de Volynie il y a eu 106 cas et 33 décès causés par le choléra du 14 au 27 avril; un cas seulement a été constaté dans la Province de Podolsk dans le cours de la semaine finissant le 27 avril. Le consul général a été informé que l'on avait enregistré six cas de cette maladie à St-Petersbourg mais aucun rapport officiel n'a été fait à ce sujet.

VAINQUEURS A FORMOSE

Prise de Kelong par les japonais

Londres, 4.—Le correspondant du "Times" à Hong Kong télégraphie que les Japonais ont opéré un débarquement à Formose, et après plusieurs heures d'un combat acharné ont pris la ville de Kelong.

Trois cents Chinois ont été tués dans le combat.

Incendie à Oka

Ottawa, 4.—Le moulin à farine et la boulangerie des Trappistes d'Oka, ont été détruits par le feu hier soir. Les pertes sont de \$4000 et il n'y a pas d'assurance.

LA TOMBOLA

De l'Association athlétique

La soirée d'hier

La tombola de l'association athlétique a été ouverte officiellement hier soir par sir Henry Joly, de Lotbinière, président honoraire de l'association, qui était accompagné par lady Joly de Lotbinière, sir Napoléon Casault, lady Casault, Hon. B. J. Flynn et Mme Flynn, Hon. T. C. Casgrain et M. Casgrain, R. R. Dobell, eor., et M. Dobell, M. Walter Ray, Président du Q. A. A. A. etc.

Il y avait un nombreux auditoire pour applaudir les exécutions du concert. Mlle Robitaille a chanté avec son talent ordinaire. La recette a été excellente.

Ce soir est consacré à l'Artillerie Royale qui fera les frais de la partie artistique.

Voici le programme qui sera exécuté :

1. Marche nouvelle exécutée par la fanfare de l'Artillerie.
2. Physical Drill to Music.
3. Solo de Violoncelle par Gr. Wallis, accompagné par la fanfare.
4. Exercice à la lance.
5. Exercice à la baïonnette, avec accompagnement de musique.
6. Solo de Cornet par Gr. Gendreau, accompagné par la fanfare.
7. Selection, par la fanfare.

Admission 10c y compris le siège pour le concert.

La Tombola offre un joli spectacle à l'œil du visiteur. Tous les objets qui ont été donnés et que nous avons déjà énumérés, sont disposés avec un goût remarquable. Le prix d'admission est si minime, que nous conseillons au public de ne point se priver de cet amusement.

LA CROSSE

Samedi prochain aura lieu sur les terrains de l'association athlétique de Québec, la première joute pour le titre de champion sénior, entre les Québec et les Ottawa.

On s'attend de voir une foule énorme sur les terrains.

FAITS DIVERS

Notes personnelles

Le Dr Larue, de la Pointe aux Trembles, est à Clarendon.

—L'hon. juge Routhier est retenu chez lui par une indisposition.

—M. H. T. Machin, assistant-trésorier provincial, est allé à Ottawa pour affaires concernant son département.

—Les hon. M. M. Beaubien, Nantel, Pelletier et Hackett sont partis hier soir pour Montréal.

—L'hon. M. Taillon partira demain soir pour Montréal, où il assistera au dévoilement de la statue de sir John A. MacDonald.

Retrouvé

Le corps d'Irving Poulin qui s'est noyé récemment en traversant du Château Richer à l'île d'Orléans, a été retrouvé ce matin. Le coronar a été notifié.

Vente

Ce matin le stock des faillies MM Gervais Hudon & Co, a été vendu au bureau de M. M. Pelletier, Paradis & Jobin, bloc Richelieu.

Le stock au montant de \$5,753.71 a été vendu à M. Dubé, de la Cie Williams de Montréal, à 30c dans la piastra.

Les crédits au montant de \$10,839.71 à M. Narcisse Dion, de la Baque Jacques Gardier à dix centras et quart dans la piastra et le roulant à M. Nap. Bertrand marchand, rue St Valier, à 61c dans la piastra.

Symphonions

Une heureuse application de l'instrument à action automatique "Le Symphonion" a été faite récemment dans un diner où deux de ces instruments installés à chaque extrémité de la salle ont fourni durant tout le repas une récréation musicale dont les convives se sont déclarés enchantés. Extraits d'opéras, valse, polkas, marches, mélodies, ont tour à tour charmé les oreilles sans trouble et sans frais pour personne.

Donane

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 4 juin 1895, est de \$4,233.12.

Maritimes

Le vapeur Campana, le nouveau vapeur de la ligne Québec, est arrivé dans notre port, hier, et il est entré dans le cale sèche Cantin, pour y subir quelques réparations. Comme nous l'avons dit déjà, c'est lui qui remplacera le Miramichi.

—Le vapeur Relief, capt. Pouliot, est parti hier pour Gaspé.

Noyé

Une petite fille de deux ans, fille de M. Joseph Gagnon, marchand de Saint-George, Beauce, a quitté la maison de son père située à 2 milles du village, la semaine dernière. Quand on s'aperçut qu'elle manquait, on se mit à la rechercher et on a retracé sa marche jusqu'au bord de la rivière, où on suppose qu'elle est tombée et s'est noyée.

Hyménées

Hier, à en lieu, à l'île d'Orléans, le mariage de M. Charles Deguise, avocat, avec Mlle I. P. Dery, fille de M. I. P. Dery, libraire, de la Basse-Ville.

M. Dery servait de témoin à la mariée, et le Dr Delagrave au marié.

Le mariage a été célébré par un voyage de noces dans les provinces maritimes.

Nos meilleurs souhaits.

Comité du feu

A sa dernière séance, le comité du feu a décidé d'acheter trois nouveaux chevaux pour la brigade du feu.

La réclamation de M. Peters en rapport avec la station No 5 est suspendue.

Des tramps en ville

Que le public s'en méfie

Les tramps commencent à nous visiter, de temps à autre. Ce matin on entendait parler de figures inconnues qui rôdaient dans les rues demandant des sous avec une effronterie qui en imposait aux timides. Malgré tout la collecte n'était pas abondante, et ces messieurs s'agrippaient. Vers midi, ils devinrent plus hardis, s'acharant à ceux qui les refusaient et allant même jusqu'aux menaces.

On s'en plaignait à la police et celle-ci se mit aux trousses des deux individus. On les a arrêtés aux coins de la rue de la Fabrique et de la rue Ste-Famille.

Mais se voyant poursuivis, l'un d'eux avait eu le temps de s'envelopper le pied, faisant mine de boiter. L'homme de police voyant cela en eut pitié et lui permit de marcher librement à sa suite sans trop le presser.

Rendu près de l'hôtel Clarendon, le prétendu blessé a lieu de continuer avec le constable, prend la rue Ste-Anne à toute vitesse et s'élanche dans la direction du bureau de poste où on l'a arrêté de nouveau. Cette fois les deux individus ont été conduits au poste de police No 1. Ils viennent du Nouveau-Brunswick.

LA CROSSE

Samedi prochain aura lieu sur les terrains de l'association athlétique de Québec, la première joute pour le titre de champion sénior, entre les Québec et les Ottawa.

On s'attend de voir une foule énorme sur les terrains.

FAITS DIVERS

Notes personnelles

Le Dr Larue, de la Pointe aux Trembles, est à Clarendon.

—L'hon. juge Routhier est retenu chez lui par une indisposition.

—M. H. T. Machin, assistant-trésorier provincial, est allé à Ottawa pour affaires concernant son département.

—Les hon. M. M. Beaubien, Nantel, Pelletier et Hackett sont partis hier soir pour Montréal.

—L'hon. M. Taillon partira demain soir pour Montréal, où il assistera au dévoilement de la statue de sir John A. MacDonald.

Retrouvé

Le corps d'Irving Poulin qui s'est noyé récemment en traversant du Château Richer à l'île d'Orléans, a été retrouvé ce matin. Le coronar a été notifié.

Vente

Ce matin le stock des faillies MM Gervais Hudon & Co, a été vendu au bureau de M. M. Pelletier, Paradis & Jobin, bloc Richelieu.

Le stock au montant de \$5,753.71 a été vendu à M. Dubé, de la Cie Williams de Montréal, à 30c dans la piastra.

Les crédits au montant de \$10,839.71 à M. Narcisse Dion, de la Baque Jacques Gardier à dix centras et quart dans la piastra et le roulant à M. Nap. Bertrand marchand, rue St Valier, à 61c dans la piastra.

Symphonions

Une heureuse application de l'instrument à action automatique "Le Symphonion" a été faite récemment dans un diner où deux de ces instruments installés à chaque extrémité de la salle ont fourni durant tout le repas une récréation musicale dont les convives se sont déclarés enchantés. Extraits d'opéras, valse, polkas, marches, mélodies, ont tour à tour charmé les oreilles sans trouble et sans frais pour personne.

Donane

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 4 juin 1895, est de \$4,233.12.

Maritimes

Le vapeur Campana, le nouveau vapeur de la ligne Québec, est arrivé dans notre port, hier, et il est entré dans le cale sèche Cantin, pour y subir quelques réparations. Comme nous l'avons dit déjà, c'est lui qui remplacera le Miramichi.

—Le vapeur Relief, capt. Pouliot, est parti hier pour Gaspé.

Noyé

Une petite fille de deux ans, fille de M. Joseph Gagnon, marchand de Saint-George, Beauce, a quitté la maison de son père située à 2 milles du village, la semaine dernière. Quand on s'aperçut qu'elle manquait, on se mit à la rechercher et on a retracé sa marche jusqu'au bord de la rivière, où on suppose qu'elle est tombée et s'est noyée.

Hyménées

Hier, à en lieu, à l'île d'Orléans, le mariage de M. Charles Deguise, avocat, avec Mlle I. P. Dery, fille de M. I. P. Dery, libraire, de la Basse-Ville.

M. Dery servait de témoin à la mariée, et le Dr Delagrave au marié.

Le mariage a été célébré par un voyage de noces dans les provinces maritimes.

Nos meilleurs souhaits.

Comité du feu

A sa dernière séance, le comité du feu a décidé d'acheter trois nouveaux chevaux pour la brigade du feu.

La réclamation de M. Peters en rapport avec la station No 5 est suspendue.

Ce royé

Le nom du jeune homme qui s'est noyé hier en revenant de l'île d'Orléans, est Leclerc.

L'Artillerie

L'Artillerie canadienne a paradé dans nos rues, hier, après avoir fait ses exercices sur les plaines.

Bureau des Examineurs catholiques de Québec

Les aspirants à un diplôme d'école élémentaire ou modèle qui se proposent de subir leurs examens au Bureau des Examineurs de Québec, le dernier mardi de juin courant, doivent adresser au Secrétaire soussigné, dans la dernière quinzaine de ce mois, leurs certificats de naissance et de moralité, ainsi que les deux PIASTRES qu'ils ont à payer pour droit d'examen.

ATTENTION. — A l'avenir, en vertu d'une résolution du Conseil de l'Instruction publique, il n'y aura plus de matières éliminatoires; en conséquence, les aspirants ajournés n'auront plus à se reprendre, au prochain examen, que sur les matières où ils auront obtenu une note moins que satisfaisante.

N. LACASSE,
B. E. C. Q.

Verdict

Le verdict du jury à l'enquête tenue hier sur le corps de Michel Berthiaume a été : "Asphyxie, causée par l'épilepsie provenant d'une indigestion."

Le parti vice-royal

Le capt. Urquhart, A. D. C. du gouverneur général, est arrivé ici, hier, pour faire préparer les appartements de la Citadelle, pour l'arrivée du parti vice-royal, attendu ici dimanche prochain.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Porte pour boulanger.....	5 10 a 5 25
Extra du printemps.....	4 50 a 4 80
Supérieure.....	4 10 a 4 40
Fine.....	3 80 a 4 10
Farine de famille en poches de 100 liv.....	2 45 a 2 75
Patente amer, grs.....	5 50 a 6 00
Blé du Manitoba.....	1 05 a 1 10
Blé d'Inde jaune.....	0 75 a 0 80
" "	